

Sujet : [INTERNET] Projet d'éoliennes autour de Vaux-en-Anjou

De : Claude & Nadine de Pau

Date : 18/07/2023 17:44

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Nous habitons en Champagne dans la Côte des Bars.

C'est un lieu classé qui risque d'être déclassé! En effet le nombre d'éoliennes déjà installées sabote la perception du paysage local et interroge sur le maintien.

Le vrai gag est le grand froid hivernal: il n'y a pas de vent quand il faudrait pousser le chauffage!

Alors à quoi sert-il de voir à l'horizon la demeure templière d'Avalleur cernée de ces girouettes, de contempler le paysage derrière le château de Taine (Riceys-bas) parsemé de clignotants la nuit ou encore découvrir Clairvaux qui ne méritait pas ça.

C'est bien pourquoi nous nous inscrivons en total refus de ce projet.

Claude de Pau de Poligny

non envoye u un @&€"ù mais d'un très BelliPad